



**LIEGE ZONE 2**  
I I L E - S R I

Service Opérationnel

Herstal, le 04 juin 2020

Département PRÉVENTION

Contact : GILLET Christophe  
Tél./GSM : 04/340.25.64  
Fax : 04/340.25.55  
Email : c.gillet@iile.be



COPIE

Monsieur le Bourgmestre

de et à

4000 Liège

À rappeler dans tout courrier

Votre lettre du :	Vos références :	Nos références :	Annexe(s) :
S/O	SSSP 07-1256	01/34/0996/LCR/CGL	S/O

**Objet : Immeuble de logements : actualisation de notre rapport du 17.02.2020  
Rue des Ateliers, n°21 à 4031 Liège**

**Demandeur :**

Monsieur le Bourgmestre,

Notre actualisation du rapport de prévention du 17.02.2020 se présente comme suit :

- 3.1 Compartimentage : en ordre
- 3.2 Éclairage de secours : en ordre
- 3.3 Installation gaz : en ordre

## 1. Conclusion

Il apparaît que les points de non-conformité relevés dans notre précédent rapport ont reçu une suite adéquate et que le degré de sécurité incendie dont bénéficie l'immeuble est à présent suffisant.

En conséquence, nous remettons un rapport de prévention favorable.

## 2. Informations complémentaires

L'installation électrique sera contrôlée tous les 5 ans. Le contrôle est effectué par un organisme agréé par la Direction générale de l'Énergie du SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie.

Les installations au gaz naturel (conformité et test d'étanchéité) seront contrôlées tous les 5 ans. Ces contrôles portent sur l'entièreté de l'installation (parties neuves d'installation et parties existantes d'installation). Ils sont effectués par un organisme accrédité pour les normes NBN D51-003 et D51-004.

Pour les installations de chauffage central, l'installation sera contrôlée et entretenue conformément aux dispositions de l'Arrêté du gouvernement wallon du 29 janvier 2009 tendant à prévenir la pollution atmosphérique provoquée par les installations de chauffage central destinées au chauffage des bâtiments ou à la production d'eau chaude sanitaire et à réduire leur consommation énergétique.

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI  
Adresse postale :  
Rue Ransonnet, 5 à 4020 Liège  
www.iile-sri.be

Bureau :  
Rue Basse-Campagne, 1 à 4040 Herstal  
prevention@iile.be

Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs  
S.C.R.L.  
Société civile à forme commerciale  
0248 929 120 RPM Liège

Nous attirons votre attention sur le caractère payant de nos prestations. Les tarifs appliqués sont fixés dans le Règlement sur la tarification des prestations payantes de l'IILE-SRI. Ce règlement est à votre disposition sur notre site internet [www.iile-sri.be](http://www.iile-sri.be) dans l'onglet "prestations payantes".

RAPPORT\_0134995\_2003604\_ACTUALISATION(FAVORABLE) DOC

Page 1 sur 2

Chaque dispositif et appareillage participant à la prévention et à la lutte contre l'incendie seront maintenus en bon état de fonctionnement et contrôlés annuellement par une personne ou un technicien compétent en la matière.

L'entretien de détecteurs autonomes d'incendie sera effectué conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements (Moniteur belge 10.11.2004).\$

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en l'expression de notre parfaite considération.

L'Agent Technicien en Prévention Incendie,



GILLET Christophe

Le Responsable du Département,



Capt. CHARBON Laurent ing.

Le Commandant de zone,



Col. SCEVENELS Luc ir.